



## Descriptif du module 3

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ostéopathie  
**Orientation :**

### 1. Intitulé de module Travail de Master 1 **2023-2023**

**Code :**  
S.OS.SO.1303.FD.23

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres : ...

**Caractéristique :**

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Type :**

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres : ...

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre de printemps  
 Semestre d'automne  
 Autres : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS**

5

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres : ..

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres : ...

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert :  Am1  Am2  Am3  
B. Rôle Communicateur-trice:  Bm1  Bm2  Bm3  
C. Rôle Collaborateur-trice :  Cm1  Cm2  Cm3  
D. Rôle Manager :  Dm1  Dm2  Dm3  
E. Rôle Promoteur-trice de la santé :  Em1  Em2  Em3  
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice :  Fm1  Fm2  Fm3  
G. Rôle professionnel-le :  Gm1  Gm2  Gm3

L'objectif de ce module est de permettre aux étudiant-e-s de :

- renforcer leur aptitude à transférer des connaissances issues de la recherche scientifique à leur pratique ostéopathique.

À la fin de ce module, les étudiant-e-s devraient être capables de :

- proposer des solutions à des situations cliniques complexes en identifiant la littérature scientifique propre à informer leur processus de décision clinique ;
- faire preuve d'autonomie et de créativité dans leur manière de résoudre un problème clinique ;
- démontrer une capacité autoréflexive quant à leurs connaissances et leur niveau de compréhension de façon à élaborer un plan de développement professionnel adapté.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Ce sous-module correspond au contenu du Module Travail de Master durant le 1<sup>er</sup> semestre du MSc Ost. La structure du Module en entier est résumée dans le **Tableau 1**. Le contenu du sous-module correspond aux Parties décrites dans la première colonne. De plus amples détails figurent dans le livret d'étudiant.

	Sous-module 4		Sous-module 7		Sous-module 11		Sous-module 14		Crédits ECTS	Évaluations (pondérations)
	S1		S2		S3		S4			
	9-11	12-2	3-5	6-8	9-11	12-2	3-5	6-8		
Élaboration d'un projet de recherche (Partie 1) Complément théorique méthodologique (1a) Rédaction du protocole (1b)		2.5	1.5	3.5					7.5 2.5 5	20%
Transfert vers la pratique (Partie 2) Résolution de cas (2a) Résumé réflexif (2b) Culture de recherche / séminaire (2c)		0.75	3.25	0.5					5 4 0.5 0.5	20% (80%) (20%)
Réalisation d'un projet (Partie 3) Tester la faisabilité du projet (3a) Collecte des données (3b) Analyse et interprétation des données (3c)				2.5	5	5			12.5 2.5 5 5	–
Défense d'un projet (Partie 4) Rédaction d'un manuscrit (4a) Présentation et défense orale (4b)							4	1	5 4 1	40% 20%
<b>Total crédits ECTS</b>	5 ECTS		10 ECTS		10 ECTS		5 ECTS		30 ECTS	

**Tableau 1 Structure des sous-modules par semestre pour le module « Travail de Master ».**

Plateforme Cyberlearn associée au sous-module : <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=14476>

Modalités pédagogiques :  Cours magistraux  Ateliers  Self-learning  Projet

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :  Oral  Examen écrit  QCM  QAD  Dossiers écrits  Pratique

La présence aux cours est vivement recommandée mais pas obligatoire.

L'évaluation durant le premier semestre n'est que formative. La partie sommative est prévue pour le deuxième semestre et concerne :

- le protocole de recherche
- l'étude de cas et le résumé réflexif

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible durant le 2<sup>ème</sup> semestre  Pas de remédiation

**Remédiation : Appréciation ECTS = FX**

Modalités : La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient l'appréciation F.

**Répétition : Appréciation ECTS = F**

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

**8. Remarques**

Chaque étudiant-e est supervisé par un directeur de Travail de Master qui sert de mentor et de facilitateur pour la réalisation du projet de recherche.

Le contenu de ce sous-module se poursuit sur le deuxième semestre et est étroitement lié au Module 7.

**9. Bibliographie**

c.f. Plateform Cyberlearn

**10. Enseignant-e-s**

Dr K. Iglesias

Dr L. Awai

M. Dobler

**Nom du responsable de module :**

M. Dobler

**Descriptif validé le**

18 septembre 2023

**Descriptif validé par**

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

